

**Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature**

# **Une campagne contre la pollution lumineuse**

**→ les obstacles rencontrés**



Séminaire AFA / Noé Conservation 03/02/2012

## La FRAPNA c' est :

---

8 sections départementales

200 associations de protection l' environnement

3 000 adhérents directs

45 000 adhérents indirects

plus de 90 salariés

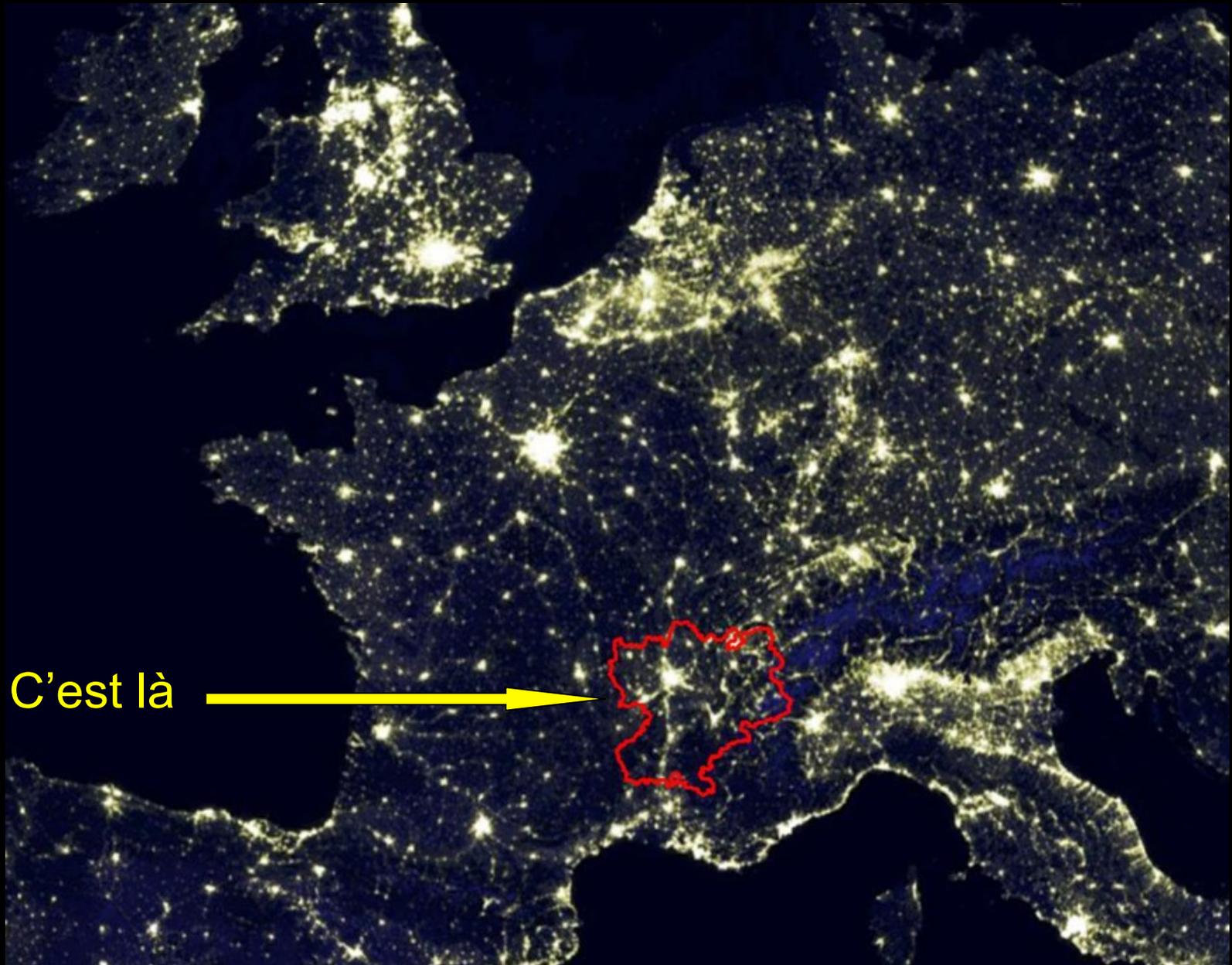
40 ans d' existence

Une fédération membre de France Nature Environnement



**FRAPNA**

Séminaire AFA / Noé Conservation 03/02/2012



C'est là



# Problématiques rencontrée

Pollution lumineuse  
des grandes  
agglomérations

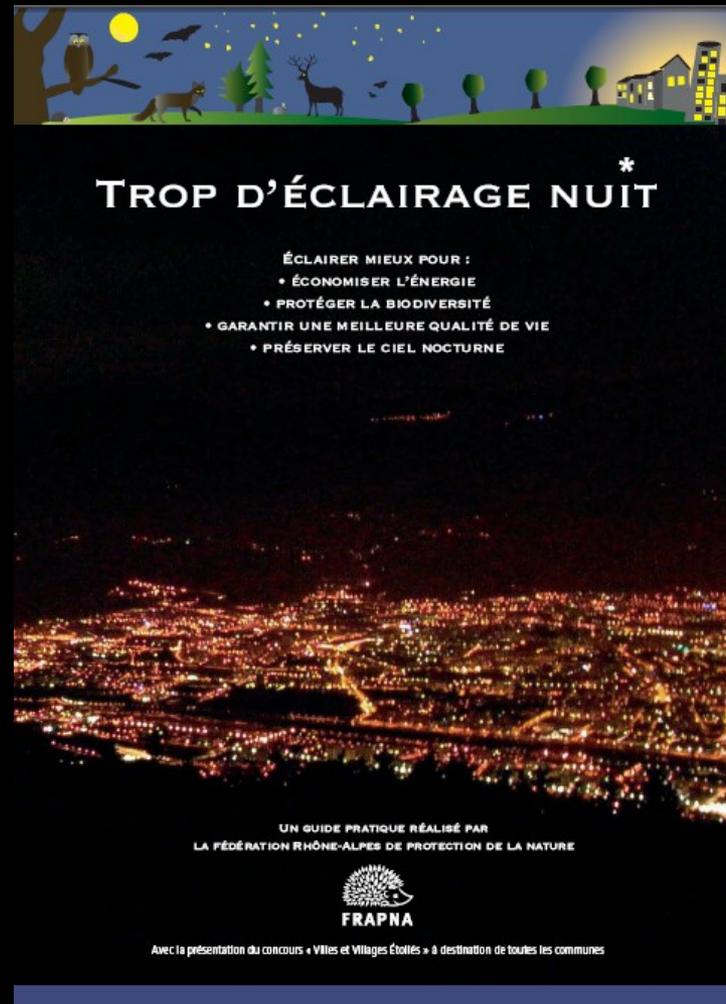


Mitage lumineux des  
campagnes



# Quelques outils :

## La plaquette FRAPNA



# L'exposition FRAPNA disponible pour les communes

**Trop de lumière artificielle la nuit!**  
 Bilan de la pollution lumineuse par respect pour notre santé et par économie d'énergie

**La pollution lumineuse?**  
 Quel l'éclairage public? C'est l'éclairage public qui est responsable de la pollution lumineuse. C'est l'éclairage public qui est responsable de la pollution lumineuse.

**En Rhône-Alpes? C'est trop brillant!**  
 L'éclairage public: une lumière blanche, une lumière froide, une lumière qui ne respecte pas les rythmes biologiques de la nuit.

**Cet éclairage important a des conséquences sérieuses**  
 Cet éclairage important a des conséquences sérieuses. Cet éclairage important a des conséquences sérieuses.

**Face à la liberté d'éclairer, un cadrage réglementaire devient urgent**  
 Face à la liberté d'éclairer, un cadrage réglementaire devient urgent. Face à la liberté d'éclairer, un cadrage réglementaire devient urgent.

**Une consommation énergétique**  
 Une consommation énergétique. Une consommation énergétique.

**FRAPNA**  
 FRAPNA. FRAPNA.

**Trop de lumière artificielle la nuit!**  
 Bilan de la pollution lumineuse par respect pour notre santé et par économie d'énergie

**Quelles ampoules pour réduire l'impact sur la biodiversité?**  
 Quelles ampoules pour réduire l'impact sur la biodiversité? Quelles ampoules pour réduire l'impact sur la biodiversité?

**Des nouvelles ruptures de corridors écologiques**  
 Des nouvelles ruptures de corridors écologiques. Des nouvelles ruptures de corridors écologiques.

**Une cause de mortalité supplémentaire pour la faune**  
 Une cause de mortalité supplémentaire pour la faune. Une cause de mortalité supplémentaire pour la faune.

**FRAPNA**  
 FRAPNA. FRAPNA.

**Trop de lumière artificielle la nuit!**  
 Bilan de la pollution lumineuse par respect pour notre santé et par économie d'énergie

**FRAPNA**  
 FRAPNA. FRAPNA.

**Trop de lumière artificielle la nuit!**  
 Bilan de la pollution lumineuse par respect pour notre santé et par économie d'énergie

**FRAPNA**  
 FRAPNA. FRAPNA.

**Trop de lumière artificielle la nuit!**  
 Bilan de la pollution lumineuse par respect pour notre santé et par économie d'énergie

**FRAPNA**  
 FRAPNA. FRAPNA.



Séminaire AFA /



# Le projet “Pêcheurs de lumière” avec Grenoble Alpes Métropole



Pour un éclairage raisonné

Une approche « réduction des consommations  
énergétiques »

ET

« pollution lumineuse »



Séminaire AFA / Noé Conservation 03/02/2012



**Charte en faveur d'un éclairage raisonné  
sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole**

**Préambule**

La « Charte en faveur d'un éclairage raisonné sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole » est une charte incitative qui vise différents types d'éclairages susceptibles de contribuer au phénomène de pollution lumineuse sur le territoire :

- l'éclairage public de sécurité (éclairage trottoir, trottoirs, pistes cyclables, éclairage des parcs et jardins ...),
- l'éclairage commercial (enseignes et devantures des commerces, zones d'activités, zones commerciales),
- l'éclairage pour la mise en valeur architecturale et décorative,
- l'éclairage des terrains de sport.

Les signataires de la charte, anticipant les mesures législatives en cours, marquent leur adhésion à la démarche et s'engagent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour réduire les nuisances dues à un éclairage excessif. Ces actions peuvent être directes, lorsque le signataire est maître des installations, ou indirectes (règlement local de publicité, actions de communication).

Cette charte devra être complétée par un cahier technique de recommandations pour les différents types d'éclairages.

Cette charte est à considérer comme une charte-fille de la « Charte pour la préservation de l'Environnement nocturne » de l'Association Nationale pour la Préservation du Ciel et de l'Environnement nocturne (ANPCEN).

Les objectifs du Plan Climat Local de l'agglomération grenobloise, qu'un éclairage mal maîtrisé est, non seulement source de gaspillages mais qu'il nuit à la biodiversité, empêche l'observation des étoiles et peut avoir la même nuisance et la confondre.

Les nombreuses actions ayant pour objectif la réduction de la pollution lumineuse (règlement local de publicité, règlement local de voirie, ...), et diverses mesures législatives en cours dans le cadre du Grenelle 1 et du Grenelle 2, ont permis de sensibiliser les acteurs du territoire.

Les signataires de la charte incitent et/ou s'engagent à :

- privilégier l'éclairage qui apporte le maximum de confort et de sécurité sans nuire à l'environnement (éviter l'éclairage à l'aveugle, privilégier l'éclairage à basse température de couleur, privilégier l'éclairage à faible consommation d'énergie, privilégier l'éclairage à LED).
- privilégier l'éclairage qui apporte le maximum de confort et de sécurité sans nuire à l'environnement (éviter l'éclairage à l'aveugle, privilégier l'éclairage à basse température de couleur, privilégier l'éclairage à faible consommation d'énergie, privilégier l'éclairage à LED).
- privilégier l'éclairage qui apporte le maximum de confort et de sécurité sans nuire à l'environnement (éviter l'éclairage à l'aveugle, privilégier l'éclairage à basse température de couleur, privilégier l'éclairage à faible consommation d'énergie, privilégier l'éclairage à LED).

**Article 1 - N'éclairer que là où c'est nécessaire**  
Privilégier les éclairages n'émettant pas de flux lumineux vers le haut (vers les façades, les arbres ou le ciel).  
Ne pas éclairer les voies de circulation routières (autoroutes, RN et RD) hors des zones habitées.

**Article 3 - Adapter l'intensité aux besoins**  
L'intensité de l'éclairage sera proportionnée aux besoins réels de visibilité et de sécurité pour prendre en compte les impacts environnementaux et la gêne occasionnée pour les habitants d'un éclairage trop fort.

**Article 4 - Prendre en considération l'impact environnemental global des différents types d'éclairage**  
L'éclairage public, ainsi que pour l'éclairage des parkings en espace privé, privilégie les technologies de sources lumineuses qui limitent les impacts négatifs à la fois sur l'éclairage du territoire, la faune, et la consommation d'énergie.

**Article 5 - Avoir une attention particulière dans les sites naturels**  
Les sites naturels et agricoles doivent rester le plus possible dans le noir pour protéger les espèces sauvages qui y vivent. Les sites d'intérêt écologique particuliers (Zones Naturelles Sensibles Ecologique, Faunistique et Floristique) doivent être particulièrement protégés de l'éclairage artificiel.

~\*~\*~

**Signature et qualité du signataire :**

....., le .....

Signature



# Retour d'expérience sur les problèmes rencontrés

**Souvent un manque de vision global**

Nécessité d'éclairer ou pas ?

**Des acteurs avec des préoccupations différentes des nôtres**

Préoccupation « énergie »

Préoccupation « marketing »

Préoccupation « sécurité »

**Des manques d'information/formation**

BE, élus, services techniques...



# La préoccupation « énergie »

Une approche facile, relayée par de grandes campagnes (ADEME...)

Des nouvelles ampoules moins consommatrices (nouvelles halogénures métalliques, LED)

...mais souvent une approche environnementale partielle

Impact des lumières blanches sur le vivant ? Disponibilité des matières premières ? recyclage ?

Nouvelles installations : nb de lampes ↗ conso ↘



# La préoccupation « marketing »

mise en valeur, promotion visuelle, tourisme  
enseignes publicitaires, ski nocturne

Création ou maintien d'emplois  
« Valorisation » du cadre de vie

... des interlocuteurs pas toujours sensibles à l'environnement



# La préoccupation « sécurité »

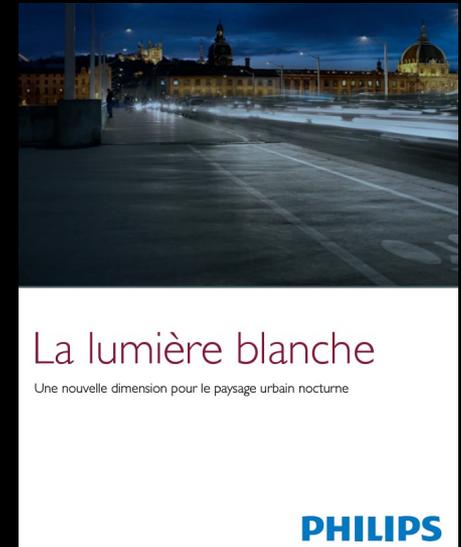
Totalement subjectif : la plus difficile à prendre en compte

Les communes sont tenues d'assurer la sécurité sur les voies publiques

L'éclairage public est un des moyens :  
combien ? où ? quelle intensité ? toute la nuit ?



Séminaire AFA / Noé Conservation 03/02/2012



# Le problème du manque d'information/formation

## Manque de culture générale sur la biodiversité

Difficile de faire appréhender la complexité du vivant

## Manque de formation des BE

L'aspect pollution lumineuse mal pris en compte

Des EP très souvent surdimensionnés

## Manque d'information

Nécessité d'être connu et reconnu

Être là au bon moment par rapport aux décisions





Merci de votre attention